

Saint-Michel-le-Cloucq

Bulletin Municipal
Juillet 2021



*Tout à côté de la ville, une commune à la campagne
où il fait bon vivre !*





INFOS



Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq

Place Mairie - 85200 Saint-Michel-le-Cloucq

02 51 69 26 32

st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr

www.saintmichellecloucq.fr

Heures d'ouverture au public du secrétariat :

Lundi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Mardi, jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Fermé le mercredi et le samedi

Permanences du Maire :

le Maire reçoit le mardi après midi à partir de 14h00 ou sur rendez-vous

Permanences des adjoints :

les adjoints reçoivent le jeudi après midi entre 14h00 et 16h00 ou sur rendez-vous



NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-VENDEE

02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC

02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE

02 51 53 67 00

ADS (Autorisation du Droit des Sols)

02 51 53 41 63

CENTRE DES IMPÔTS

02 51 50 11 11

GENDARMERIE

02 51 52 10 05 ou 17



Fête du 29 août

Dans le cadre d'une animation intercommunale, la commune de Saint-Michel-le-Cloucq a été retenue pour organiser un après-midi de convivialité autour **d'un spectacle burlesque et d'animations surprises** le dimanche 29 août autour des salles des fêtes.

Nous vous y attendons nombreux.



LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

115

Mal
entendant

32 37

Pharmacie
de garde

119

Enfance
maltraitée

39 19

SOS Femme
Violence Conjugale

EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE 15

BESOIN DE L'AVIS URGENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

EN SEMAINE APRÈS 20H

LE WEEK-END :
le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ





Le Mot du Maire

La période estivale est là, l'école se termine, l'angoisse des examens s'estompe, c'est les vacances et le moment privilégié pour se détendre et se ressourcer. Seuls nos agriculteurs repousseront cette échéance pour récolter le fruit du travail de l'année.

La politique nationale de vaccination nous donne l'espoir de retrouver nos activités. Je sais votre frustration liée à cette période inédite mais je sais aussi votre volonté de rebondir très vite avec dans vos valises une multitude de projets. Vous pourrez compter sur le soutien au quotidien de l'équipe municipale.

Le travail des élus a été perturbé, le conseil municipal installé en mai 2020 s'est réuni à 9 reprises salle des platanes. Les projets initiés lors du dernier mandat ont été menés à leur terme. L'équipe a validé un ensemble de dossiers qui sont décrits ci-dessous :

A) Les bâtiments (réfèrent Jacques Hilaireau):

Au stade de football :

1-Le plafond et une partie des murs de la salle du stade ont été repeints par nos agents et un élu référent. L'assainissement de cette salle et des anciens vestiaires a été remis aux normes avec l'installation d'une pompe de relevage.

2-Un robot tondeuse d'une capacité de tonte de 24000m² est opérationnel pour les deux terrains, cette acquisition va permettre de libérer du temps à nos agents techniques pour intervenir sur les autres espaces communaux.

3- L'entrée du stade sera prochainement clôturée d'un grillage rigide, d'un portail et de deux portillons.

Au groupe scolaire :

1-Pendant les grandes vacances, des travaux d'accessibilité vont être effectués à l'intérieur. Une rampe béton sera créée ainsi qu'un sanitaire handicapé. Il en découlera un changement du revêtement sur l'ensemble du hall d'entrée (environ 300m²) et des travaux de peinture.

2-Une fenêtre sera transformée en baie à la cantine pour permettre la livraison des repas.

La salle de l'ex foyer jeunes :

Dans la continuité de la rénovation initiée lors du dernier mandat, une cloison a été abattue pour agrandir la salle, celle-ci a été entièrement rafraîchie et repeinte par Gérald, notre agent technique.

La maison de l'ancienne école :

Complètement intégrée dans notre patrimoine, nous avons sollicité le bailleur social SOLIHA pour transformer cette maison en logements. Une étude de faisabilité est en cours avec comme piste de travail : deux logements T2 au rez- de- chaussée et un logement T3 à l'étage.

Le cimetière :

Le columbarium va être réaménagé avec l'achat d'un monument en granit rose composé de 12 cases et d'une flamme en granit aussi pour le jardin des souvenirs. Nous menons une réflexion pour embellir le mur rue du Clos, des devis sont en cours.

B) La voirie : (réfèrent Jacques Hilaireau):

1-Le revêtement du chemin du Foudeliez sera refait ainsi qu'une partie de la rue de la Charoulière.

2-Une bordure trottoir sera posée rue de la Garde sur 25m à proximité de la MAM.

3-Un barreau de liaison douce va être créé rue des Lutins sur 380 ml. Nous avons pris contact avec la mairie de l'Orbrie pour prolonger celui-ci jusqu'à la départementale D65.

4-la rue du Haut Village sera limitée à 30km/h avec le positionnement d'un double stop à la hauteur de l'entrée du lotissement de la Maconnière et de l'Allée des Vieux Chênes. Cet aménagement à minima sera revu lors de la création d'un nouveau lotissement à la Doucinière et lors des travaux du pluvial.

5-Non, le projet de rocade n'est pas remis en cause comme je peux l'entendre fréquemment. Une subtilité administrative de défrichage a retardé le début des travaux. Nous avons attendu 25 ans, nous aurons la patience d'attendre quelques mois.

C) Les affaires scolaires (référente Marilène Fournier): Malgré le contexte sanitaire, je remercie l'ensemble du personnel enseignant et les agents communaux pour leur exemplarité dans leurs tâches au quotidien. Les enfants ont montré une grande discipline face aux gestes barrières.

L'année scolaire se termine avec ce petit goût amer de ne pas pouvoir célébrer la fin de l'année scolaire comme de coutume.

Je souhaite bonne chance aux futurs collégiens qui nous quittent, nul ne doute que beaucoup de souvenirs resteront gravés dans leur mémoire.

D) Les affaires sociales (référente Pierrette Raguin): Pendant cette période de confinement, nous n'avons eu de cesse de nous préoccuper de vos besoins : Distribution de masques puis de flyers pour l'aide aux courses, regroupement pour les prises de rendez-vous avec le centre de vaccination. Je suis rassuré de l'entraide qui subsiste encore dans notre population.

E) L'animation et la communication (référente Pierrette Raguin): Dans le cadre d'une animation qui fera suite aux Ricochets, la communauté de communes a retenu nos propositions d'animations pour recevoir sur notre commune une activité ludique et un spectacle le dimanche 29 Aout. Nous aurons besoin du soutien et de la participation de toutes nos associations pour faire de cette journée un bon moment de convivialité.

Le format de ce bulletin est représentatif d'une volonté d'éditer un bulletin d'été d'une dizaine de pages et un bulletin d'hiver plus étoffé qui laissera une plus large place à nos associations.

Depuis quelques temps, nous avons mis en ligne sur le réseau social FACEBOOK l'actualité de la vie de notre commune : commune de St Michel le Cloucq. Cette communication vient compléter notre site internet.

F) L'encadrement du service technique, la sécurité des bâtiments (référent Pascal Gaignet): Pascal est la définition même de l'élu de terrain. Il est chargé de planifier le travail de nos deux agents techniques. Son sens de l'encadrement, ses connaissances dans des domaines variés permettent une réactivité importante lorsqu'une d'intervention est demandée.

En collaboration avec les organismes certifiés, il vient de terminer la mise à jour des registres de sécurité concernant l'ensemble de nos bâtiments communaux

G) La communauté du Pays de Fontenay Vendée : Je représente la commune de Saint Michel-le-Cloucq dans cette instance composée d'un président, de neuf Vice Présidents, de quarante deux titulaires et 23 suppléants. Depuis ce début de mandat, l'action principale s'est surtout portée sur le soutien à nos entreprises et à la relance économique de notre territoire.

Nous avons mis en place un pacte de gouvernance, pacte introduit par la loi engagement et proximité de décembre 2019. Il se traduit concrètement par la mise en place d'une conférence des maires, celle-ci s'est déjà réunie à plusieurs reprises, les échanges de proximité sont riches et permettent de peser sur les décisions du bureau communautaire qui reste l'instance de décision. De mon point de vue, la mise en place de pôles de proximité est la démarche la plus innovante. Sur l'ensemble des six pôles nouvellement créés, la commune de Saint-Michel-le-Cloucq appartient au pôle qui regroupe les communes de St Michel, Longèves, Sérigné, Pissotte et L'Orbrie. L'adhésion à ce groupe n'a pas été intuitive, il a fallu montrer une véritable volonté d'avancer ensemble. Depuis plusieurs réunions entre les cinq maires et leurs adjoints, le travail est fructueux avec des pistes de réflexion sur la mutualisation de matériels, l'achat groupé de besoins, l'harmonisation de logiciels voire l'échange de personnels. A l'échelle de nos communes, nos fonctionnements sont identiques et ce type d'initiative est une alternative aux fusions de communes. Chacun garde son identité et apprend à travailler ensemble pour le bien de nos populations respectives.

H) Les futurs projets :
1-Le lotissement de la Doucinière II à la Meilleraie : L'Etablissement Public Foncier (EPF) a terminé les acquisitions foncières et le cabinet d'études de faisabilité est maintenant identifié. Pour rappel, ce projet comporte quinze lots et la réhabilitation de deux anciens logements.
2-La liaison douce entre le bourg et le village de la Meilleraie : Une partie centrale se réalisera pendant les travaux de la rocade, les deux extrémités vont faire l'état de relevés topographiques et d'évaluation dès cette année.
3-La transition énergétique du groupe scolaire : Les chaudières fioul sont âgées de quarante ans et donnent des signes de faiblesse. Les bâtiments d'une conception innovante en son temps sont très énergivores. D'autres réflexions sont en cours et vous seront dévoilées au cours de notre mandat, nous travaillons sur le quotidien mais nous devons aussi préparer l'avenir.

Je terminerai mon propos, en remerciant l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour soutenir l'action de l'équipe municipale, par la tenue de la bibliothèque municipale, l'entretien du cimetière et ses abords et par toutes autres formes de bénévolat.

Ma disponibilité à votre service est totale, la mairie est votre maison.

Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous.

Le Maire : Francis Guillon



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants n'ayant pas été autorisé à se réunir en 2021, n'a pu faire aboutir les projets programmés.

Seul l'achat de la table de ping-pong, installée dans la cour de l'école, a pu se réaliser.

Nous comprenons leur déception de n'avoir pu s'investir davantage pour améliorer la vie de la commune et se faire les porte-paroles de leurs camarades.

Un diplôme leur a été remis le 15 juin par Monsieur le Maire pour les remercier de leur engagement citoyen.

De nouvelles élections auront lieu en Octobre prochain. La future équipe de jeunes conseillers pourra peut-être s'inspirer des réflexions déjà menées et faire évoluer les projets qui n'ont pu être conduits cette année.

Un grand merci à Maëlys Angignard, Kylian Barbot, William Benoit Audouin, Emma Charpentier, Tiago Da Cruz, Ilaïs Grellier Laubretton, Léna Guillemet, Noë Hublet, Jade Olivier.



NOUVEAU

L'origine d'à peu près tout



L'origine d'à peu près tout est une association de création audiovisuelle et artistique. Son objet est la création de films, séries et court-métrages documentaires et de fiction dans un premier temps. Son but est également d'élargir ses activités aux arts du vivants (danse, musique, théâtre...).

L'association est prête à accueillir idées et projets de tout esprit bienveillant en demande de création. Le monde de l'audiovisuel est grand ! C'est pourquoi costumier.ère.s, bricoleur.se.s, régisseur.se.s, etc sont les bienvenues !

Le premier projet de l'association est un documentaire sur le cancer du sein, son vécu et ses conséquences qui sera réalisé en juin 2021.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez nous contacter, de préférence par mail, via les contacts suivants.
Contact : loriginedapeuprestout@gmail.com

• Manon Rivière, Secrétaire : 06 69 59 94 64 • Noémie Rivière, Présidente : 06 67 01 44 17

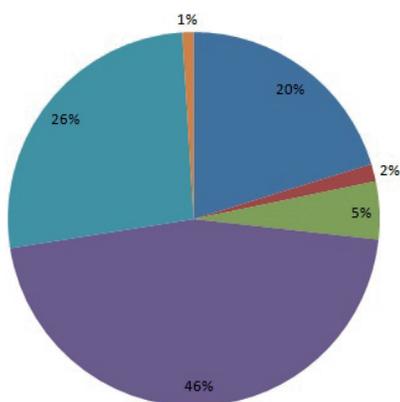


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Vendredi 13 Août à 19h30 - Salle des Platanes

LE BUDGET 2021

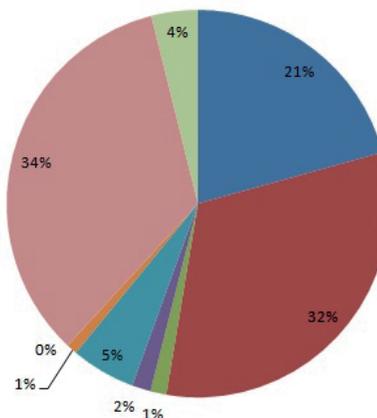
FONCTIONNEMENT 1 002 335,56 €

RECETTES



- Excédent de fonctionnement reporté
203 024,06 €
- Atténuations de charges
15 000,00 €
- Produits de services
50 000,00 €
- Impôts et taxes
458 800,00 €
- Dotations et participations
265 400,00 €
- Autres produits
10 000,00 €

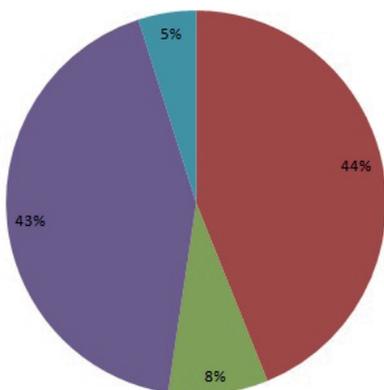
DEPENSES



- Charges générales
207 740,00 €
- Charges de personnel
320 070,00 €
- Atténuation des produits
13 550,00 €
- Dépenses imprévues
15 885,56 €
- Charges de gestion courante
54 400,00 €
- Charges financières
9 000,00 €
- Epargne
342 350,00 €
- Opération d'ordre entre section
39 340,00 €

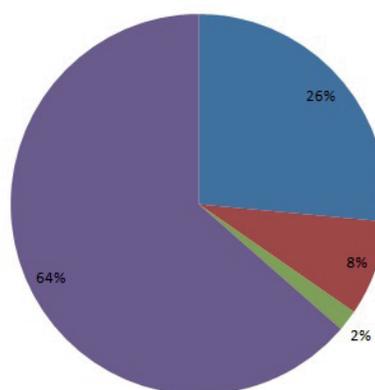
INVESTISSEMENT 929 493,92 €

RECETTES



- Dotations, fonds divers
351 757,00 €
- Subventions d'investissement
67 880,00 €
- Epargne
342 350,00 €
- Opérations d'ordre
39 340,00 €

DEPENSES



- Déficit investissement reporté
234 387,65 €
- Remboursement des emprunts
71 906,00 €
- Dépenses imprévues
16 034,00 €
- Opérations diverses
563 530,00 €

INFORMATIONS COMMUNALES

Groupe scolaire public - Ecole de la fontaine

Une année riche en apprentissages et en projets se termine. Malgré un contexte sanitaire restrictif, nous avons pu aboutir un projet d'école autour de l'eau et mener des réflexions autour de l'environnement durable à tous les âges.



La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Dans chacune des classes de l'école, les familles seront conviées à une réunion d'information au mois de septembre, dont les dates seront communiquées à la rentrée.

Pour les familles arrivant pendant l'été sur la commune et désirant scolariser leur enfant, veuillez vous adresser en mairie. **Une permanence pour les inscriptions aura lieu le mercredi 1^{er} septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école au 02 51 69 93 44.

En vous souhaitant un bon été à tous !
L'équipe enseignante.

*Les élèves de CE1-CE2 à la découverte
d'un cours d'eau de la commune pour
étudier sa bonne santé !*



Bibliothèque

La bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l'association « mille et une pages ». Elle se situe en face de la salle des fêtes.

Ouvertures le mercredi de 16h à 19h, le vendredi de 16h 30 à 19h et le samedi de 10h à 12h 30

Pour s'inscrire : 6€ par famille et par an.

A SIGNALER : en juillet et août seuls les mercredis et samedis seront ouverts aux heures habituelles

Nous continuons nos achats et les nouveautés se succèdent. La Bibliothèque de Vendée continue de nous aider, les navettes nous permettent d'accéder à vos demandes et...nous sommes là à chaque permanence.

LES PROJETS : En septembre, nous envisageons de reprendre nos séances « Bébés Lecteurs ». ...et peut être une balade contée surprise dans le cadre de la semaine bleue en Octobre. Soyons optimistes !



ET TOUJOURS L'ESPACE E-MÉDIA

Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée.

A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route !) apprentissage de langues, un espace dédié aux enfants...

Renseignements et présentation à la bibliothèque.

Venez nous rencontrer, la bibliothèque n'est pas un sanctuaire mais un lieu de loisir convivial ouvert à tous petits et grands dans le respect des consignes sanitaires bien entendu.

L'équipe « Mille et une Pages »
souhaite à tous de bonnes vacances.

LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune s'accordent à dire que la crise liée à la Covid 19 les a fortement impactées dans leurs projets et leurs organisations. Elles n'ont pas pu mener à bien toutes les actions souhaitées mais continuent d'avoir des initiatives.

Dans l'attente d'un temps meilleur, prenons soin de nous par l'attention et la solidarité.

Anciens combattants

Toutes nos activités sont arrêtées en attendant un temps meilleur où nous pourrons nous rassembler de manière conviviale. Les commémorations habituelles sont toujours maintenues en association avec la municipalité dans le respect des conditions sanitaires gouvernementales.



Le bureau

Association des Parents d'Élèves (APE)

Malgré le confinement nous avons réussi à organiser nos traditionnelles ventes de madeleines « Bijou », de chocolats de Pâques avec le chocolatier de Foussais-Payré, de pizzas avec « Chicago pizza » et même à distribuer des repas à emporter en collaboration avec le restaurant l'Ardoisine de Fontenay le Comte.

Ces actions ont plusieurs vertus : nous amenons du plaisir gustatif, nous faisons marcher les commerces locaux et, grâce aux bénéfiques, nous participons aux activités de l'école.

Nous restons optimistes pour l'avenir et continuons à vouloir organiser notre après-midi intergénérationnel tout en gardant nos traditionnels rendez-vous de l'année : spectacle de Noël, vente de madeleines, de chocolats, etc.... L'été approchant nous sommes prêts à donner un coup de main pour toutes actions festives organisées par la mairie de Saint Michel le Cloucq. Si nous pouvons participer à réunir le village, nous le ferons avec plaisir.

Chers parents d'élèves et habitants de notre beau village, nous vous souhaitons un bel été et sachez que nous restons mobilisés et continuons à chercher de nouvelles opportunités d'égayer la vie de nos petits écoliers Michelais. Si vous êtes intéressés par nos animations, consultez régulièrement le site de la mairie pour avoir les dernières actualités !

Pour toute question ou demande d'informations, n'hésitez pas à nous joindre par mail :

ape.ecoledelafontaine@gmail.com

Fanfare

Malgré l'éloignement et l'impossibilité de se réunir, les contacts entre les membres de la fanfare n'ont jamais été totalement rompus. Travailler le répertoire devient alors un véritable challenge on se retrouve seul face à son instrument et ses partitions.



Malgré tout, le temps passe et les projets avancent. Pour preuve, La Municipalité de Saint-Michel-le-Cloucq a lancé les travaux d'aménagement de la salle où la fanfare a établi ses quartiers pour travailler son répertoire. Ces travaux d'agrandissement et d'embellissement vont permettre à la fanfare de jouer dans de meilleures conditions et de continuer à accueillir de nouveaux membres. Une bonne raison pour les membres de la fanfare d'espérer se retrouver le plus tôt possible à Saint-Michel-le-Cloucq !

Christophe COCHARD
Président de la fanfare de Saint-Michel-le-Cloucq

LES ASSOCIATIONS

Gymnastique volontaire

Depuis le 18 mars, Camille l'une de nos animatrices nous propose des cours sur le terrain de sport selon les consignes sanitaires exigées.



Ces cours ont lieu le lundi de 17h30 à 18h30 et le jeudi matin de 10h30 à 11h30, 16 personnes y participent régulièrement. Tous les participants apprécient de se retrouver afin de pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions.

Ces cours sont complétés par des séances en visio pour les adhérents qui le souhaitent. Dès que la situation le permettra, nous reprendrons nos cours à la salle.

Contacts **Pascale Ménard 02.51.51.17.79 - Nathalie Hilaireau 02.51.69.91.74**

Bonnes vacances à tous et restons prudents
Sportivement, le bureau de la gym

Le Cloucq Michelais

Dans l'attente de renouer avec des moments festifs et conviviaux qui nous manquent tellement, voici une synthèse des actions en cours :

3ème ouvrage (St-Michel avant 1950) : Notre équipe de rédaction s'affaire sans relâche pour qu'il devienne une référence sur l'histoire et la vie de notre village. Ses membres vont jusqu'à évoquer le passage de Bertrand de GOT dans notre village le 8 avril 1305. En tournée dans le Bas Poitou, il passa à St-Michel, visita le prieuré et y séjourna. Le 5 juin 1305, il devint le pape Clément V.

Nos animateurs sont toujours à la recherche de documents et photos. N'hésitez pas à les contacter :

Martine Laubretton 02 51 69 85 20

Michel Trolli 02 51 69 14 41.



Restauration du petit patrimoine rural : La prochaine action va se porter dans un premier temps sur la restauration extérieure du four à pain de la Meilleraie puis du calvaire et du puits marchand.
Chaire de l'église : Des éléments retrouvés sont en cours de restauration.

Pompe à incendie estampillée Saint-Michel-le-Cloucq Vendée : Elle a fait l'objet d'une vente aux enchères. Nous en avons fait alors l'acquisition.
Pour financer ces actions nous lançons un nouvel appel aux dons. Le flyer est disponible sur notre page facebook le Cloucq Michelais.

Prenez toujours bien soin de vous !

LES ASSOCIATIONS

Maphav La Maison Bleue

Joyeux anniversaire la MAPHAV !

La « Maison Bleue » gérée par l'association ADAPEI-ARIA 85 a fêté ses 10 ans le 3 janvier 2021. En cette période particulière, nous n'avons pas pu nous rassembler comme chaque année. Ce n'est que partie remise...

Ces derniers mois, nous avons reçu de nombreux mots et dessins des enfants de Saint-Michel le Cloucq, ce qui nous a permis de garder un lien favorable au bien-être et à l'épanouissement de chacun. Nous vous en remercions vivement.

D'autre part, les habitants et accompagnants ont eu l'opportunité de participer à un projet vidéo relatant la vie à la Maphav.

Nous souhaitons tous que les activités communes reprennent au plus vite afin de pouvoir repartager des moments conviviaux avec vous.

Chaque jour qui passe nous rapproche de l'été...

Maggy Babin pour les habitants et accompagnants de la « Maison Bleue »



Relais paroissial

Saint Michel fait partie de la paroisse de Saint Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique avec des activités propres au relais. Dans l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Église (demande de messes, information pour les baptêmes, mariages, catéchèse...) vous pouvez contacter la maison paroissiale (tél : 02 51 69 04 13 et email : fontenaylecomte@diocese85.org). Une équipe de laïcs y assure une permanence au 25 rue Saint Nicolas à Fontenay aux horaires suivants :

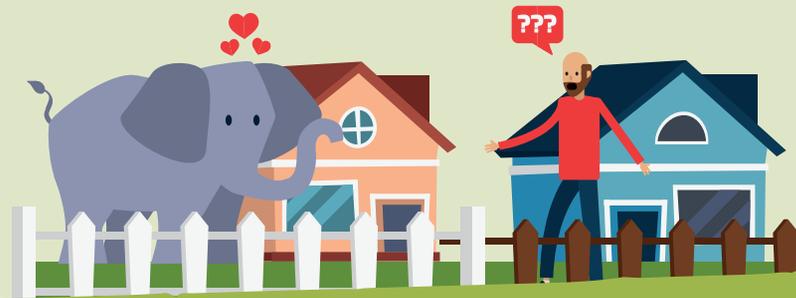
Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

L'église est ouverte tous les jours de 9h00 à 18h00.

A Saint Michel deux temps de fête rythment l'année : **la célébration en plein air le 15 août à la grotte de Brelouze** et **la célébration de la Saint Michel le 26 septembre à 11h**, suivies du verre de l'amitié et d'un temps musical à l'église à 15h00.

Cette année nous avons la chance de vivre la manifestation « **La nuit des églises** » dans notre église de **St Michel le samedi 3 juillet à 21h00 (musique, chants et patrimoine)**

Pour le relais paroissial de Saint Michel : **Catherine Caro (Tél : 02 51 50 09 06)**



INFORMATIONS PRATIQUES

Règles de bon voisinage

INCIVILITES

Sont considérés comme dépôts sauvages **tous les encombrants et sacs déposés dans la nature, mais aussi au pied des conteneurs d'apport volontaire** des papiers et verre. Ces gestes d'incivilité volontaire seront sanctionnés par une amende.



TROTTOIRS ENCOMBRÉS

Tous les trottoirs doivent être laissés libres à la circulation des piétons. L'espace du trottoir doit être dégagé de tout encombrement : haie non taillée, stationnement (en dehors des places autorisées), bac poubelle sorti en dehors des créneaux autorisés par le règlement de collecte du Sycodem.



STOP AUX BRUITS INUTILES

ARRETE CONSULTABLE SUR : [vendee.pref.gouv.fr/vos démarches/environnement/bruit](http://vendee.pref.gouv.fr/vos_démarches/environnement/bruit)

LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, de jour comme de nuit.

LES ACTIVITES

De rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

FEUX ET BRULOTS

LE BRULAGE A L'AIR LIBRE OU A L'AIDE D'INCINERATEURS INDIVIDUELS DE TOUS LES VEGETAUX ET DECHETS EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE ! (Arrêté DDTM du 26/11/12)



Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. **ILS DOIVENT DONC ETRE DEPOSES A LA DECHETERIE.** En cas d'infraction, vous risquez une amende.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez le conciliateur, les forces de l'ordre ou le Tribunal de Grande Instance.

Conciliateur : Marie-Claude ALBERT vous reçoit les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 14h à 17h à la mairie de Saint-Hilaire-des-Loges ou les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 9h à 12h à la mairie de Fontenay-le-comte. Pour prendre rendez-vous, contacter le 07 85 88 32 80.

ANIMAUX DOMESTIQUES

DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1^{re} et de 2^{ème} catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux publics pour les enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

CHATS : Les propriétaires de chats doivent veiller à ce qu'ils ne créent pas de gêne à leur voisinage.



Evènements récents



Commission locale d'information sur l'extension de la carrière d'Albert



Conseil municipal sur le futur emplacement du lotissement "La Doucinière 2"



Le robot en action sur le terrain de foot



Futur cheminement de la rocade

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Elise
association d'énergies

Renseignements **02 28 13 07 07**
guichet-habitat-fontenay@solihha.fr

Pays de
**Fontenay-
Vendée**

Plus d'infos sur le site internet de la mairie
www.saintmichellecloucq.fr
NOUVEAU :  commune de st Michel le Cloucq.